

Procès-Verbaux des Séances de l'Année 1894

SÉANCE DU 9 JANVIER 1894

PRÉSIDENCE DE M. VÉRETTE

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté ; puis le Secrétaire donne connaissance de la circulaire ministérielle relative à l'ouverture du prochain Congrès à la Sorbonne ; c'est le mardi 27 mars que les séances s'ouvriront pour se poursuivre durant les journées des mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 mars. Le samedi 31, M. le ministre présidera la séance générale de clôture dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Aucune question nouvelle n'a, pour ainsi dire, été ajoutée au programme des années précédentes. Ont été désignés pour suivre les séances du Congrès MM. de Larivière, membre titulaire et Moulin, secrétaire. — MM. Fauconnier et Danis qui ont cessé d'habiter Château-Thierry ainsi que M. Pochet, offrent leur démission qui est acceptée. M. Griolet-de Gêr annonce que, à défaut du ministère, il sera heureux d'offrir pour notre bibliothèque — à titre de cadeau d'étrennes pour 1894 et afin de reconnaître le bon accueil qui lui a été

fait — « *l'Atlas des monnaies gauloises* préparé par la Commission de topographie des Gaules publié, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, par M. Henri de la Tour. » M. Vérette, président, transmet à notre généreux collègue les remerciements de la Société.

La Société a reçu, dans le courant de décembre, les ouvrages suivants :

- 1° *Revue de l'Histoire des religions*, 2 fascicules, 14^e année ;
- 2° *Comité archéologique de Senlis*, 3^e série, tome VII, 1892 ;
- 3° *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, 167^e livraison, 3^e fascicule de 1893 ;
- 4° *Bulletin de la Société académique de Brest*, deuxième série, tome XVIII, années 1892-1893 ;
- 5° *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, n° 150, 4^e trimestre de 1892 ;
- 6° *Société archéologique de Bordeaux*, 2 fascicules, le 4^e de 1892 et le 1^{er} de 1893 ;
- 7° *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble, Viviers*, 6 fascicules formant l'année 1893 ;
- 8° *Académie d'Hippone*, 1 fascicule de la page XXIX^e à la page XXXVI^e ;
- 9° *Petits édifices historiques*, 3^e année, n° 1 et n° 25 de la publication (Notre-Dame-de-l'Epine près Châlons (Marne), style ogival tertiaire, gothique du xv^e siècle) abonnement ;
- 10° *Revue de Champagne et de Brie*, 1 fascicule, août-septembre 1893, 8^e et 9^e livraisons, abonnement.

Le Secrétaire signale dans les *Mémoires de la Société de Senlis* « le rôle des fiefs et domaines relevant de la seigneurie de La Ferté-Milon » et dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* le compte-rendu du

Congrès tenu à Orléans en juin 1892, compte-rendu présenté par M. Bosseville, avocat, président de la Société orléanaise.

L'ÉPIGRAPHIE DOLIAIRE

M. Poincier donne lecture d'une analyse bien intéressante du travail de M. Geffroy, l'un des collaborateurs du *Journal des Savants*, travail qui a paru en 1886.

MM. de Rossi et Héron de Villefosse avaient publié, l'un en 1880, l'autre en 1884, les études de Marini, conservateur des Archives vaticanes au XVIII^e siècle et de M. Denomet sur « les anciennes inscriptions doliaires des Romains et les marques de briques latines. »

Mais qu'est-ce que l'épigraphie doliaire ? Il semblerait, d'après l'étymologie stricte du terme, qu'il ne peut être question que des inscriptions tracées sur les « dolia » grands vaisseaux en terre destinés à contenir le vin, comme nos tonneaux actuels : l'épigraphie doliaire ne se borne pas à cette seule catégorie ; elle embrasse les vases, les amphores et aussi les tuiles, les briques ainsi que tous autres menus ouvrages céramiques revêtus de petits textes » pour la distinguer de la grande épigraphie qui s'occupe des textes gravés sur la pierre ou sur le marbre.

L'épigraphie, a dit un auteur bien connu, est la source la plus ordinaire et la plus sûre de l'histoire d'un pays ; l'étude de M. Poincier, d'après les travaux des savants que nous venons de citer, le prouve surabondamment. En dehors des textes imprimés sur la terre encore fraîche des vases ou des briques et se rapportant à des événements, à des hommes célèbres ou à des monuments remarquables, on rencontre des figures d'une extrême variété : repré-

sentations mythologiques ou créées par la fantaisie, ou le caprice de l'ouvrier potier (figulus). »

L'assemblée, à la suite de cette lecture, adresse ses félicitations à notre sympathique collègue qu'elle espère voir, dorénavant, prendre une part active à ses travaux.

C'est encore le *Journal des Savants* (année 1884) qui a fourni à M. Moulin le sujet des deux notes qu'il communique à la Société :

1° La vie de Nicolas Leblanc, l'inventeur de la soude artificielle. Elle est poignante cette existence du malheureux savant qui, après des efforts inouïs, trouve le procédé le moins coûteux pour la fabrication de la soude, enrichit des industriels, son propre pays et se tue pour échapper à la misère, à la honte d'une faillite. Le récit de la vie et de la mort de M. Leblanc, sous la plume de M. J. Bertrand, de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, arrache des larmes, pour ainsi dire, et l'on comprend le zèle filial du peintre Aug. Anastasi pour obtenir, après quatre-vingt-huit ans d'attente, la réhabilitation d'un honnête homme, d'un grand savant.

2° « *Carmina medii ævi*; » cet autre sujet est plus gai : M. Hauréau rend compte d'une œuvre éditée à Florence et comprenant, entr'autres poésies latines, une espèce de cantate, de chanson — comme celle que les collégiens chantaient à la fin de l'année scolaire, il y a bien longtemps, hélas ! « *Valete, studia...* » Celle que signale M. Hauréau, attribuée à Hugues Primat qui vivait au XII^e siècle, est une chanson à boire, avec une piquante réminiscence de l'hyme de Saint Ambroise : « *Jam lucis orto sidere...* » et comprend six couplets : « *Jam lucis orto sidere, Statim oportet bibere, etc.* »

M. Renaud, trésorier, présente la situation financière de la Société au 31 décembre 1893 — situation satisfaisante, grâce à la subvention généreuse du Conseil général.

L'Assemblée consultée approuve les comptes de l'exercice écoulé, ainsi que le budget pour 1894; elle vote des remerciements au zélé trésorier.

M. Gobert, notaire à Charly, est présenté comme membre correspondant par MM. Encelain et Moulin.

Il est procédé ensuite au renouvellement du Bureau; tous les membres qui le composaient sont réélus par acclamation :

MM. VÉRETTE, *Président*;
DE LAUBRIÈRE, *Vice-Président, Conservateur
des Objets d'art et Collections*;
MOULIN, *Secrétaire*;
JOSSE, *Vice-Secrétaire*;
HARANT, *Conservateur honoraire*;
RENAUD, *Trésorier*;
DROUIN, *Aide-Bibliothécaire*.

M. Vérette, au nom du Bureau, remercie ses collègues qui peuvent, comme par le passé, compter sur l'exactitude et le dévouement des membres qu'ils viennent de réélire d'une manière si bienveillante.
